



9 min de pause pour 7 heures de travail ?

Par **ophelieworld**, le **03/10/2012 à 10:20**

bonjour , j'ai commencer a travailler dans une petite surface en hotesse de caisse depuis hier et a ma stupeur les employés n'ont que 9 min de pause pour 7 heures de travail est ce normal ? a mon ancien travail j'en avait 20 . on ma répondu que que les 9 min était pour 3h de travail sauf que 3 heures plus tard je n'ai pas eu de pause .

Par **P.M.**, le **03/10/2012 à 10:54**

Bonjour,

La pause légale de 20 mn minimum après au maximum 6 h de travail edoit être prise en une seule fois et les pauses intermédiaires éventuelles d'une durée moindre ne doivent pas en être décomptées, sachant que la Convention Collective applicable peut être plus favorable...